

## **Communiqué du Conseil de la concurrence relatif à la notification du projet de fusion par absorption de la société SILOG INT SARL AU par la société SYLOB MAROC SARL AU.**

Conformément à l'article 13 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence tel que modifiée et complétée et l'article 10 du décret n° 2-14-652 tel que modifié et complété pris pour son application, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par la partie notifiante, qui en est seule responsable. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 tel que modifié et complété pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tel que modifiée et complétée.

### **Noms des entreprises et personnes concernées :**

- SILOG INT SARL AU ;
- SYLOB MAROC SARL AU.

### **Nature de l'opération**

- Fusion.

### **Secteur économique concerné :**

- Offshoring (externalisation de services de développement et de maintenance informatique).

### **Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :**

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 25 septembre 2023.

## RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

L'opération concerne la fusion entre la société « SYLOB MAROC SARL AU » (l'absorbante) d'une part, la société « SILOG INT SARL AU » d'autre part. Les deux sociétés font partie directement ou indirectement du groupe FORTERRO France SAS :

- **Société absorbante** : « SYLOB MAROC SARL AU », au capital de 10 000 DHS, sise au 1100 BD Al Qods Nearshore Park Shore 02 Plateau 403 Casablanca, immatriculé au registre de commerce de Casablanca sous n°318211.
- **Société absorbée** : « SILOG INT SARL AU », au capital de 100 000 DHS, sise au 147 boulevard Mohamed V 6<sup>ième</sup> étage N°11, Tanger, immatriculé au registre de commerce de Tanger sous n°14675.

Les deux filiales marocaines opèrent exclusivement dans l'externalisation de services (offshoring) et plus précisément dans le développement informatique.

Fait à Rabat, le 14 septembre 2023.